

# IDENTIFICATION DES RISQUES

## INTERVENTIONS PRIORITAIRES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Pour les trois prochaines années, 2010, 2011 et 2012, le thème de la Semaine de la santé et sécurité en agriculture est axé sur la gestion de la santé et de la sécurité du travail.

Toutes les entreprises agricoles ne sont pas rendues à la même étape et n'ont pas toutes les mêmes besoins sur le plan de l'intervention en santé et sécurité du travail. La démarche adoptée permettra néanmoins à l'ensemble des exploitations de réviser et d'améliorer leur situation.

La première année mise surtout sur l'engagement des exploitants agricoles, puisqu'on ne peut progresser en santé et sécurité sans un engagement réel de leur part. Puis, progressivement, seront repris des éléments clés de la gestion de la santé et sécurité tels que « identifier » les risques, les « corriger » et les « contrôler » pour éviter qu'ils ne reviennent.

### INTERVENTIONS PRIORITAIRES ET CORRECTIFS

Afin de soutenir la volonté d'engagement des exploitants agricoles, une approche simplifiée pour établir les interventions prioritaires est proposée la première année. En fait, il s'agit d'accorder la plus haute priorité à la correction et au contrôle des situations à haut risque qui sont en général évidentes et qui ont fait l'objet de campagnes d'information et de publications par le passé. Les interventions prioritaires sont donc :

- En sécurité du travail : les interventions qui visent à éliminer le plus rapidement possible un risque de blessure mortelle ou grave (amputation, handicap).
- En santé du travail : les interventions qui visent à éliminer une exposition mortelle (H<sub>2</sub>S, CO) ou conduisant à une maladie mortelle (cancer) ou chronique (asthme, poumon du fermier, troubles musculo-squelettiques).

Les priorités d'intervention doivent viser les situations à haut risque tant pour l'exploitant que pour ses employés, les sous-traitants, les membres de sa famille ou les visiteurs. Le responsable en santé et sécurité de l'exploitation peut facilement les identifier à partir de ses connaissances, des publications disponibles, des manuels d'opération, des fiches de produits ou en consultant un spécialiste en prévention.

Il est important de procéder par étapes en réglant d'abord les priorités identifiées. Les correctifs requis doivent être apportés rapidement et il faut s'assurer que les situations dangereuses ne se reproduisent pas ! Lorsque les situations à risques sont corrigées et contrôlées, d'autres interventions spécifiques à l'exploitation peuvent être identifiées, priorisées puis réglées à leur tour et ainsi de suite. Il est important de documenter et de conserver des écrits sur les actions complétées pour référence ultérieure.

### EXEMPLES DE FICHES D'ACTION

Pour 2010, cinq sujets ont été retenus pour la production d'exemples de fiches d'action orientées vers la correction de situations à haut risque reconnues. Les exemples d'interventions prioritaires (actions) visent le tracteur, qui est toujours le tueur numéro 1 sur les fermes québécoises, les autres machines, les chutes, les premiers secours et les premiers soins ainsi que les maladies respiratoires.

Enfin, ces exemples ne présentent pas une liste exhaustive de situations à risque ou d'actions. De plus, comme chaque exploitation est unique, les priorités d'intervention identifiées par les exploitants peuvent être différentes et les actions à réaliser devront être adaptées à la situation de l'entreprise. D'ailleurs, on peut également produire ou utiliser un autre modèle de fiche convenant mieux à l'entreprise.

## JE M'ENGAGE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ